



Audit – Bureau d’Angers

4 rue Papiou de la Verrie
BP 70948
49009 Angers Cedex 01

T : +33 (0)2 41 66 77 88

www.bakertilly.fr

LIGUE CONTRE LE CANCER CD49

Association au fonds propres de 4 721 087 €uros

Siège social : 20 rue Roger Amsler
49100 ANGERS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l’ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



LIGUE CONTRE LE CANCER CD49

Association au fonds propres de 4 721 087 €uros

Siège social : 20 rue Roger Amsler
49100 ANGERS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée Générale de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER CD49,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **LIGUE CONTRE LE CANCER CD49** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angers

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Angéline OGER

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	867.90	(867.90)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	867.90	(867.90)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 590 743.22	(595 119.68)	995 623.54	1 045 031.09
Terrains				
Constructions	1 442 194.86	(467 753.69)	974 441.17	1 018 288.90
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	148 548.36	(127 365.99)	21 182.37	26 742.19
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	1 591 611.12	(595 987.58)	995 623.54	1 045 031.09

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	118 957.51		118 957.51	181 844.76
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 094.69		3 094.69	4 031.91
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	115 862.82		115 862.82	177 812.85
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	5 135 991.45		5 135 991.45	4 812 789.38
Valeurs mobilières de placement	3 609 171.00		3 609 171.00	3 107 645.00
Disponibilités	1 526 820.45		1 526 820.45	1 705 144.38
Charges constatées d'avance	4 034.72		4 034.72	3 040.77
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	5 258 983.68		5 258 983.68	4 997 674.91

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 850 594.80	(595 987.58)	6 254 607.22	6 042 706.00
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	4 911 412.98	5 394 429.64
Réserves statutaires ou contractuelles	2 096 466.24	2 096 466.24
Réserves pour projet de l'entité	2 814 946.74	3 297 963.40
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	(190 325.90)	(483 016.66)
Situation nette (sous total)	4 721 087.08	4 911 412.98
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	4 721 087.08	4 911 412.98
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	47 635.00	50 672.48
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	47 635.00	50 672.48
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTE	1 473 615.14	1 068 470.54
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 471.02	268 261.56
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	58 275.76	58 547.07
Dettes fiscales	11 101.00	3 810.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 170 767.36	737 851.91
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance	12 270.00	12 150.00
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	1 485 885.14	1 080 620.54
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 254 607.22	6 042 706.00

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	80 288.00	80 272.00	16.00	0.02 %
Ventes de biens et services	80 455.68	56 077.78	24 377.90	43.47 %
Ventes de biens	980.00	1 370.00	(390.00)	-28.47 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	79 475.68	54 707.78	24 767.90	45.27 %
. dont parrainages	8 872.09	4 037.40	4 834.69	
Concours publics et subventions d'exploitation	6 579.00	29 552.00	(22 973.00)	-77.74 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	1 060 622.16	1 020 615.17	40 006.99	3.92 %
Dons manuels	1 024 400.08	998 344.17	26 055.91	2.61 %
Mécénats	36 222.08	22 271.00	13 951.08	62.64 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	797 119.45	605 945.88	191 173.57	31.55 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	4 745.28	1 610.00	3 135.28	
Utilisations des fonds dédiés		10 875.17	(10 875.17)	
Autres produits	2 122.65		2 122.65	
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 031 932.22	1 804 948.00	226 984.22	12.58 %
Achats de marchandises	8 451.33	7 864.77	586.56	7.46 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	385 465.46	422 946.52	(37 481.06)	-8.86 %
Aides financières	1 295 654.42	1 332 296.51	(36 642.09)	-2.75 %
Impôts, taxes et versements assimilés	22 974.85	22 523.00	451.85	2.01 %
Salaires et traitements	283 543.95	271 102.04	12 441.91	4.59 %
Charges sociales	116 424.04	92 904.33	23 519.71	25.32 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	52 064.70	61 902.12	(9 837.42)	-15.89 %
Report en fonds dédiés				
Autres charges	85 229.95	79 166.61	6 063.34	7.66 %
CHARGES D'EXPLOITATION	2 249 808.70	2 290 705.90	(40 897.20)	-1.79 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(217 876.48)	(485 757.90)	267 881.42	-55.15 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	28 640.86	9 447.11	19 193.75	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	28 640.86	9 447.11	19 193.75	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	28 640.86	9 447.11	19 193.75	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(189 235.62)	(476 310.79)	287 075.17	-60.27 %
Sur opérations de gestion	3 660.72	993.12	2 667.60	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 660.72	993.12	2 667.60	
Sur opérations de gestion	55.00	7 698.99	(7 643.99)	-99.29 %
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	55.00	7 698.99	(7 643.99)	-99.29 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3 605.72	(6 705.87)	10 311.59	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	4 696.00		4 696.00	
TOTAL DES PRODUITS	2 064 233.80	1 815 388.23	248 845.57	13.71 %
TOTAL DES CHARGES	2 254 559.70	2 298 404.89	(43 845.19)	-1.91 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(190 325.90)	(483 016.66)	292 690.76	-60.60 %
Dons en nature	2 997.63	1 770.00	1 227.63	69.36 %
Prestations en nature	5 010.56	4 353.00	657.56	15.11 %
Bénévolat	95 627.52	67 708.73	27 918.79	41.23 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	103 635.71	73 831.73	29 803.98	40.37 %
Secours en nature		1 770.00	(1 770.00)	
Mises à disposition gratuite de biens		5 841.60	2 166.59	37.09 %
Prestations en nature	8 008.19	66 220.13	29 407.39	44.41 %
Personnel bénévole	95 627.52			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	103 635.71	73 831.73	29 803.98	40.37 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES	4
1.1	OBJET SOCIAL.....		4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....		4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....		5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES		6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX		6
2.1.1	<i>Préambule.....</i>		6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>		6
2.2	DÉROGATIONS.....		6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux.....</i>		6
2.2.2	<i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP).....</i>		Erreur ! Signet non défini.
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN		7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF		7
3.1.1	<i>Principes généraux.....</i>		7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>		7
3.1.2.1	<i>Détail des colonnes « B et C ».....</i>		7
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>		8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>		8
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières.....</i>		8
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i>		9
3.1.7	<i>Stocks.....</i>		9
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>		9
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations.....</i>		9
3.1.3	<i>Disponibilités.....</i>		10
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan.....</i>		10
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance.....</i>		10
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF		11
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres.....</i>		11
3.2.2	<i>Fonds dédiés.....</i>		12
3.2.3	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP).....</i>		Erreur ! Signet non défini.
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges.....</i>		13
3.2.4.1	<i>Tableau de variation</i>		13
3.2.4.2	<i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....</i>		13
3.2.5	<i>Dettes.....</i>		13
3.2.5.1	<i>Etat des échéances</i>		13
3.2.5.2	<i>Détail des dettes fiscales et sociales.....</i>		14
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>		14
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN		14
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT		15
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)		15
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION		17
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public.....</i>		17
4.2.1.1	<i>Cotisations sans contrepartie</i>		17
4.2.1.2	<i>Dons manuels et dons étrangers</i>		17
4.2.1.3	<i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>		Erreur ! Signet non défini.
4.2.1.4	<i>Mécénat.....</i>		18
4.2.1.5	<i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>		18
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public.....</i>		18
4.2.2.1	<i>Parrainage des entreprises</i>		18
4.2.2.2	<i>Contributions financières sans contrepartie.....</i>		19
4.2.2.3	<i>Autres produits non liés à la générosité du public.....</i>		19
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>		19
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>		20

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	20
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	20
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	21
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	21
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	21
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	29
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	29
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	30
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
5.2	AUTRES INFORMATIONS	30
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	30
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	31
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	31
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	31

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait significatif n'est intervenu pendant l'exercice ou postérieurement.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	868			868
Immobilisations corporelles	1 588 086	2 657		1 590 743
Immobilisations financières				
Total	1 588 954	2 657	0	1 591 611

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	2 657	0
Matériel informatique	1 405	
Mobilier de bureau	1 253	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	2 657	0

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	868	0		868
Amort.Immobilisations corporelles	543 055	52 065		595 120
Amort.Immobilisations financières				0
Total	543 923	52 065	0	595 988

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts		neant		
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...		neant	
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Il n'est pas tenu de stock.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés	3 095	3 095	
→ Autres Créances	115 863	115 863	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	4 035	4 035	
Total	122 992	122 992	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières		NEANT		
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières			NEANT		
Total	0	0	0	0	0

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires et Livret A	1 509 825	2 531
Placements financiers	3 609 171	21 182
interets courus à recevoir	16 996	
Total	5 135 991	23 713

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Fournisseurs débiteurs		
Créances clients et comptes rattachés		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>	111 873	177 310
Autres créances → créances fiscales et sociales		175
Disponibilités (interets courus à recevoir)	16 996	12 068
Total	128 869	189 553

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Assurances	1 639	2 064
Machine à affranchir	146	981
Formation personnel	2 250	
Total	4 035	3 045

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								2 096 466
→ Fonds de réserve générale	2 096 466							
→ Fonds de réserve missions sociales	3 297 963	-483 017	-483 017					2 814 947
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	-483 017	483 017	483 017	-190 326	-190 326			-190 326
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	4 911 413	0	0	-190 326	-190 326	0	0	4 721 087

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...			NEANT			
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	50 672		3 037	47 635
→				
Total	50 672	0	3 037	47 635

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 471	233 471		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	69 377	69 377		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	1 170 767	1 170 767		
Produits constatés d'avance	12 270	12 270		
Total	1 485 885	1 485 885	-	-

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	11 101	3 810
→ Impôt sur les sociétés	4 696	
→ Taxe sur les salaires	5 299	2 191
→ Prelevement à la source	1 106	895
→ Etat charges à payer		724
Dettes sociales :	58 276	58 547
→ Urssaf/ Pôle emploi	14 403	13 382
→ Caisse de retraite et prevoyance	3 960	3 551
→ Mutuelle	1 452	1 145
→ Personnel autres charges à payer		2 114
→ Organismes sociaux autres charges à payer	2 274	1 074
→ Dettes congés à payer	24 867	25 800
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	11 320	11 480
Total	69 377	62 357

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	121 161	156 964
FNP - Fournisseurs publics	9 194	11 293
FNP - Fournisseurs intragroupe	111 966	145 672
Securite sociale et autres organismes sociaux	2 274	719
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	1 170 768	737 852
charges à payer recherche	561 922	733 758
Frais des benevoles	996	2 969
charges a payer autres	607 850	1 125

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	049 - COMITÉ DU MAINE ET LOIRE		Décembre 2023		Décembre 2022	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES	1 760 508,13	1 756 397,16	1 795 254,21	1 748 889,76		
1.1 Réalisées en France	1 760 508,13	1 756 397,16	1 795 254,21	1 748 889,76		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	508 171,94	507 677,69	508 889,56	463 471,80		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	1 252 336,19	1 248 719,47	1 286 364,65	1 285 417,96		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	267 609,39	224 176,34	300 161,43	261 244,69		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	267 609,39	224 176,34	300 161,43	261 244,69		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	226 442,18	216 950,53	196 049,63	183 031,20		
3.1 Frais d'information et de communication	17 708,02	17 708,02	21 510,99	21 510,99		
3.2 Frais de fonctionnement	192 094,50	182 602,85	156 206,21	143 187,78		
3.3 Autres charges	16 639,66	16 639,66	18 332,43	18 332,43		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			6 939,62	6 939,62		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES						
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE						
TOTAL CHARGES	2 254 559,70	2 197 524,03	2 298 404,89	2 200 105,27		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-190 325,90		-483 016,66			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	37 290,24	37 290,24	19 772,25	19 772,25
Réalisées en France	37 290,24	37 290,24	19 772,25	19 772,25
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	15 576,83	15 576,83	18 374,10	18 374,10
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	50 768,64	50 768,64	35 685,38	35 685,38
TOTAL	103 635,71	103 635,71	73 831,73	73 831,73

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	049 - COMITÉ DU MAINE ET LOIRE		Décembre 2023		Décembre 2022	
	RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 973 147,15	-1 973 147,15	-1 683 571,58	-1 683 571,58	
1.1 Cotisations sans contrepartie		-80 288,00	-80 288,00	-80 272,00	-80 272,00	
1.2 Dons, legs et mécénat		-1 060 622,16	-1 060 622,16	-1 020 615,17	-1 020 615,17	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-832 236,99	-832 236,99	-582 684,41	-582 684,41	
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-81 470,17		-91 389,48		
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises		-8 872,09		-4 037,40		
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-65 106,91		-84 748,96		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-7 491,17		-2 603,12		
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-6 579,00		-29 552,00		
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-3 037,48	-3 037,48			
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				-10 875,17		
TOTAL		-2 064 233,80	-1 976 184,63	-1 815 388,23	-1 683 571,58	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-103 635,71	-103 635,71	-73 831,73	-73 831,73
Bénévolat	-95 627,52	-95 627,52	-67 708,73	-67 708,73
Prestations en nature	-5 010,56	-5 010,56	-4 353,00	-4 353,00
Dons en nature	-2 997,63	-2 997,63	-1 770,00	-1 770,00
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-103 635,71	-103 635,71	-73 831,73	-73 831,73

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 930 €

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger

Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou	Mode de paiement	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource
Etat Australie		-	-	-	-	50
Contributeur	09/06/2023	P. physique	Don		CB	50
...						
Etat Danemark	-	-	-	-	-	180
Contributeur	Mensuel	P. physique	Don		Prelevement	172
			Cotisation		Prelevement	8
...						
Etat Etats Unis		-	-	-	-	700
Contributeur A	14/02/2023	P. physique	Don		CB	492
			Cotisation		CB	8
Contributeur B	06/12/2023	P. physique	Don		CB	192
			Cotisation		CB	8
...	-	-	-	-	-	-
...						
...						
...						
TOTAL	-	-	-	-	-	930

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Quote part LNCC	732 013	521 197
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Produits financiers	28 641	9 447
Manifestations	53 830	41 835
Ventes	980	1 370
Prestations et autres ventes	7 652	1 226
Autres produits affectés aux missions sociales	9 121	7 609
Total	832 237	582 684

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services	2 122	
Autres produits	5 369	2 603
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :	0	0
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	7 491	2 603

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprises sur provisions pour risques et charges	3037	
Total	3037	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		10 875
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	10 875

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Assurance	1 639		1 932	3 571
Electricité et eau	12 039		5 770	17 809
Téléphone	2 998	413	4 901	8 311
Affranchissement	303	55 669	2 909	58 880
Voyages et déplacements	7 564	3 337	8 360	19 261
Total	24 542	59 418	23 871	107 831

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	133 028	147 298
Actions d'information, de prévention et de dépistage	101 578	88 320
Actions de formation		
Actions de recherche	13 192	11 782
Actions de société et politique de santé		
Frais de recherche de fonds	60 020	57 704
Frais de fonctionnement (dont communication)	92 149	58 901
Total	399 967	364 005

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	323 584	295 446
Actions d'information, prévention,dépistage	139 139	172 302
Actions de formation	844	785
Actions de recherche	42 071	38 003
Actions autres	2 533	2 354
Total	508 172	508 889
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	612 500	12 000
Actions d'information, prévention,dépistage		2 000
Actions de formation		
Actions de recherche	589 836	1 272 365
Actions autres	50 000	
Total	1 252 336	1 286 365

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	17 708	21 511
Frais de gestion	162 668	125 083
Impôts et taxes	6 628	9 937
Cotisation statutaire	22 798	21 186
Dotation aux amortissements	16 585	18 332
Charges exceptionnelles	55	
...		
Total	226 442	196 050

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	0	0
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	95 628	67 709
Prestation	Tarif négocié	8 008	4 353
Mise à disposition de salles	loyer normal		1 770
Total		103 636	73 832

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	7 487				965						8 451
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	116 441				189 390		79 635				385 465
Aides financières	43 318	1 252 336									1 295 654
Impôts, taxes et versement assimilés	14 979				1 192		6 804				22 975
Salaires et traitements	174 410				42 586		66 548				283 544
Charges sociales	73 389				17 434		25 601				116 424
Dotations aux amortissements et dépréciations	32 553						19 512				52 065
Dotations aux prévisions											0
Reports en fonds dédiés											0
Autres charges	45 596				16 043		23 591				85 230
Charges financières											0
Charges exceptionnelles							55				55
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices							4 696				4 696
TOTAL	508 172	1 252 336	0	0	267 609	0	226 442	0	0	0	2 254 560

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					0
Mises à disposition gratuite de biens			8 008		8 008
Prestations de services			7 569	50 769	95 628
Personnel bénévole	37 290				
TOTAL	37 290	0	15 577	50 769	103 636

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	10 859
Total	10 859

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
annulation subvention recherche	3 617
annulation cheque non encaisse	44
→ ...	
→ ...	
Total	3 661
Charges exceptionnelles	
ecart sys marling années antérieures	55
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	55

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE	049 - COMITÉ DU MAINE ET LOIRE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 756 397,16	1 748 889,76
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>1 756 397,16</i>	<i>1 748 889,76</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>507 677,69</i>	<i>463 471,80</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé</i>		<i>323 540,09</i>	<i>294 846,19</i>
hébergement transport			
Aménagement au sein des étbs de santé			
<i>Soins de supports</i>		<i>323 540,09</i>	<i>294 846,19</i>
Soins de support soutien psychologique			23,00
Soins de support activités physiques			
Soins de support soutien esthétique			
Soins de support soutien nutrition			
Soins de support autres			
Information, orientation		189 181,12	162 269,53
Visite des malades			
Accompagnement social aide à l'insertion sociale		286,60	24,00
Secours financiers aide à domicile		43 274,23	45 931,86
Soins à domicile			
Subvt aux associations de malades			
EDT (équipements de diagnostic et/ou traitements)			
Fonctionnement de la mission		90 798,14	86 597,80
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		<i>138 689,23</i>	<i>127 483,92</i>
<i>Prévention primaire</i>		<i>437,50</i>	<i>85,12</i>
Prévention primaire tabac		124,50	55,12
Tabac précarité			
Prévention primaire cancer professionnels			
Prévention primaire alcool			
Prévention primaire soleil		223,00	
Prévention primaire alimentation		81,50	30,00
Prévention activités physiques		8,50	
Prévention risques environnementaux			
interventions en milieu scolaire		71,32	21,80
Concours scolaire		1 601,79	1 460,00
Agenda scolaire et outils pédagogiques			12,00
Clap Santé		1 549,80	1 534,50
Dépistage cancer du sein		6 612,16	14 317,01
Dépistage colon rectum		1 810,54	22,50
Dépistage utérus			
Dépistage prostate			
Dépistage peau			
Autres dépistages		35 440,15	24 215,62
Information du public		33,00	24,00
Vivre		7 630,53	7 901,32
Fonctionnement de la mission		83 502,44	77 890,05
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>		<i>844,37</i>	<i>784,68</i>
Actions de formation professionnels et autres publics			
Autres actions de formation dans le cadre des missions sociales			
Fonctionnement de la mission		844,37	784,68
<i>Actions de société et politique de santé</i>		<i>2 533,12</i>	<i>2 354,03</i>
Observatoire sociétal des cancers			
Actions nationales en faveur des proches			
Représentations des usagers			
Représentations des usagers			
Animation politique du réseau			
Visibilité actions politiques			
Assurer portage du plaidoyer			
Promotions des droits des personnes			
Actions nationales en faveur des médecins généralistes			
Ethique et cancers			
Documentation			
Fonctionnement de la mission		2 533,12	2 354,03
Fonctionnement de la mission plaidoyer			
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Fonctionnement actions internationales			
International actions réalisées			
International actions réalisées			

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	42 070,88	38 002,98
Congrès-symposiums-réunions		
Autres dépenses de recherche	42 070,88	38 002,98
Autres dépenses de recherche		
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
Registre des cancers		
Prix		
Versements à d'autres organismes agissant en France	1 248 719,47	1 285 417,96
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé	612 500,00	12 000,00
Hébergement transport		
Aménagement aux seins des étbs de santé		8 000,00
Soins de support soutien psy		
Soins de support activités physique		
Soins de support esthétique		
Soins de support nutrition		
Soins de support autres		
Information, orientation		1 000,00
Visite des malades		
Accompagnement social aides à l'insertion sociale et prof		
Subvt aux ass de malades ou d'anciens malades	12 500,00	3 000,00
EDT	600 000,00	
Fonctionnement de la mission		
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		2 000,00
Prévention primaire tabac		
Tabac précarité		
Prévention primaire cancer professionnels		
Prévention primaire alcool		
Prévention primaire soleil		
Prévention primaire alimentation		
Activités physique		
Prévention risques environnementaux		
Interventions en milieu scolaire		
Concours scolaire		
Agenda scolaire et outils pédagogiques.		
Dépistage cancer du sein		
Dépistage colon rectum		
Dépistage utérus		
Dépistage prostate		
Dépistage peau		
Dépistage autres		
Information du public		2 000,00
Vivre		
fonctionnement prévention		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions de formation professionnels		
Actions de formation autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	586 219,47	1 271 417,96
Programmes nationaux	516 636,19	1 225 364,65
Contributions financières	192 600,00	66 500,00
Équipes labellisées	30 000,00	331 406,00
Recherche prévention des cancers	114 051,00	
recherche actions		
CIT		
E3N		
Adolescent face au cancer		
Adolescent face au cancer	21 791,19	25 364,65
Recherche linique	158 194,00	256 719,00
recherche douleurs		
recherche équipement epidemiologique		
Recherche psychosociale		45 375,00
Congrès		
Partenariat avec des grandes institutions		500 000,00
Programmes régionaux et départementaux	69 583,28	46 053,31
Contributions financières	16 000,00	
Subvt de fonct Recherche fondamentale cognitive	53 583,28	46 053,31
Subvt d'équip Recherche fondamentale cognitive		
Subvention de fonctionnement Recherche equipe labellisées		
Subvention d'équipement Recherche actions		
Subvention de fonctionnement Recherche clinique		
Subvention d'équipement Recherche clinique		
Subvt de fonct Recherche épidémiologique		
Subvention d'équipement Recherche épidémiologique		
Subvt de fonct Recherche science humaines et sociales		
Subvention d'équipement Recherche science humaines et sociales		

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Mission reversement legs		
Autres actions	50 000,00	
Registre des cancers		
Prix	50 000,00	
Actions de société et politique de santé		
Observatoire sociétal des cancers		
Actions nationales en faveur des proches		
Représentations des usagers		
Promotion des droits des personnes		
Actions nationales en faveur des médecins généralistes		
Ethique et cancers		
Documentation		
Fonctionnement de la mission		
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées par l'organisme		
Cotisations internationales		
Subventions diverses internationales		
Subventions diverses internationales		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	224 176,34	261 244,69
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	224 176,34	261 244,69
Frais d'appel de dons	194 643,52	210 210,41
Frais d'appel des legs	339,30	3 544,89
Frais traitements des dons	29 193,52	24 943,50
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et ventes		22 545,89
Achats pour manifestations		22 545,89
Achats pour ventes		
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat recherche		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	216 950,53	183 031,20
3.1 Frais d'information et de communication	17 708,02	21 510,99
Frais d'information et de communication externe	17 708,02	21 258,99
Frais d'information et de communication interne		252,00
3.2 Frais de fonctionnement	182 602,85	143 187,78
Frais de gestion	153 176,68	112 064,69
Formation administrative		
Impôts et taxes	6 628,11	9 936,84
Cotisation statutaire 10%	22 798,06	21 186,25
3.3 Autres charges	16 639,66	18 332,43
Charges financières		
Dotations aux amortissements	16 584,66	18 332,43
Charges exceptionnelles	55,00	
TOTAL DES EMPLOIS	2 197 524,03	2 193 165,65
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		6 939,62
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	2 197 524,03	2 200 105,27
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	37 290,24	19 772,25
Réalisées en France	37 290,24	19 772,25
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	15 576,83	18 374,10
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	50 768,64	35 685,38
TOTAL	103 635,71	73 831,73
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009	acq 2009						
2010	acq 2010						
2011	acq 2011	1 123 874		600 000	523 874	27 158	12 659
2012	acq 2012	119 584			119 584	2 733	2 733
2013	acq 2013	5 037			5 037	21	21
2014	acq 2014	10 746			10 746	656	656
2015	acq 2015	4 443			4 443	444	444
2016	acq 2016	2 399			2 399		
2017	acq 2017						
2018	acq 2018	4 788			4 788	80	80
2019	acq 2019	26 664			26 664	3 313	3 313
2020	acq 2020	161 751			161 751	10 742	10 742
2021	acq 2021	13 624			13 624	2 223	2 223
2022	acq 2022	43 483			43 483	4 368	4 368
2023	acq 2023	2 657			2 657	144	144
Total		1 519 051	0	600 000	919 051	51 882	37 383

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	9	328	0,20	5 668
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	18	2 889	1,76	49 922
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	188	2 317	1,41	40 038
Total	206	5 534	3,36	95 628

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	12	12 939	7,11
Total	12	12 939	7,11

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	3 943
6257 - Réceptions	Restauration	566
Autres	...	1 470
...	...	
...	...	
	Total	5 979

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 10 036 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes